

Contrat Local de Santé : les avancées

Dr Jean-Luc DELHOMME, médecin généraliste - Thiers

Emilie GRILLE, chef de projet - Pays Vallée de la Dore

Rencontre Ville-Hôpital du 24 novembre 2012

Rappel du contexte national

▶ Principes de la loi HPST

- ▶ La loi HPST prévoit que la mise en œuvre du Projet régional de santé (PRS) peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus entre l'Agence et les collectivités territoriales (Article L1434-17 du CSP).

▶ Objectifs des contrats :

- ▶ Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé
- ▶ Intégrer la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social mais également sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale etc.) dans les politiques de développement local

▶ Les avancées de la loi HPST :

- ▶ Une ouverture sur le territoire « local » ou de proximité
- ▶ La contractualisation de plusieurs acteurs dans le domaine de la santé
- ▶ La santé, une politique transversale





Projet de territoire du Pays Vallée de la Dore

Rappel du contexte local

Le diagnostic sanitaire de l'OBRESA

- ▶ Un zoom sur la santé avec 2 principales difficultés :
 - ▶ Freins liés aux patients (isolement, difficultés financières)
 - ▶ Freins liés aux professionnels et à la pratique de la médecine en milieu rural (manque de professionnels, exercice isolé)
 - ▶ Des élus soucieux de garantir l'attractivité du territoire par le maintien des professionnels de santé libéraux et hospitaliers
- ▶ Un territoire caractérisé par une santé sociale fragile et des indicateurs de santé et de prévention en deçà de ceux observés à l'échelle du département du Puy-de-Dôme (ex : mortalité liée à la consommation d'alcool, mortalité liée au tabac...).
 - ▶ Les préconisations de l'OBRESA :
 - ▶ Mutualiser les idées, partager les expériences, les pratiques, de manière à avoir une lecture transversale, une cohérence de toutes les actions sur le territoire et de ne plus avoir d'actions ponctuelles isolées
 - ▶ Prioriser les actions de prévention et d'éducation à la santé en milieu rural au plus près des populations et les adapter à chaque commune et/ou communauté de communes
 - ▶ Développer une culture commune en prévention, promotion et éducation à la santé
 - ▶ Soutenir le maintien de professionnels dans les structures de prévention

ZOOM sur le CLS de Thiers Ambert

- ▶ 1er contrat local de santé auvergnat, signé le 14 mars 2012
- ▶ Partenaires signataires : A.R.S d'Auvergne (DG), CPAM du Puy-de-Dôme (Directeur), Association La Vallée de la Dore (Président), Mairies d'Ambert et de Thiers (Maires), CH de Thiers et d'Ambert (Directeur)
- ▶ 8 fiches actions dont
 - ▶ le dépistage du diabète sur les marchés et sa prise en charge locale,
 - ▶ Programme de formation « Mieux s'organiser pour mieux se soigner »

Une formation-action pour quoi faire ?

- ▶ Acquérir une culture de base commune en matière d'aménagement du territoire en termes sanitaire et social : notion de service public, service au public, ...
 - ▶ Échanger et partager sur les enjeux du territoire en termes de démographie médicale et conditions d'exercice par exemple
 - ▶ Découvrir et analyser des expériences développées sur d'autres territoires et en analyser la transposabilité
 - ▶ Identifier des solutions alternatives aux maisons de santé par exemple pour lutter contre la fragilité de la démographie médicale
 - ▶ Accompagner les projets en cours (St Germain, Cunlhat)
- ▶ Accompagnement par le bureau d'étude Diotima, Véronique Ravon et Bénédicte Vandewegh
 - ▶ Une stratégie d'action : de la réalisation d'autodiagnostic partagé aux orientations des groupes de travail
 - ▶ Calendrier de la mission :
 - 📅 Février : recrutement
 - 📅 Avril : organisation de la 1^{ère} réunion
 - 📅 Mai à novembre : Réunion des groupes de travail
 - 📅 15 novembre : Présentation du bilan intermédiaire
 - 📅 Janvier 2013 : restitution





Mieux s'organiser pour mieux se soigner

Objectifs

- ▶ Définir des actions concrètes permettant d'attirer de jeunes PS sur le territoire
- ▶ Définir les conditions d'une communication efficace sur les actions réalisées
- ▶ Organiser la concertation entre élus et professionnels de santé

Les pistes d'actions

- ▶ Identifier les leviers d'attractivité du Pays
- ▶ Communiquer et informer entre professionnels de santé mais aussi entre élus et PS
- ▶ Recenser l'offre d'hébergement pour les stagiaires et remplaçants



Et chez vous ?

Présentation des réunions réalisées à l'échelle du BSI de Thiers

- ▶ Pourquoi se réunir ?
 - ▶ Des préoccupations communes
 - ▶ Départ des professionnels de santé à la retraite
 - ▶ Difficultés à se faire remplacer
 - ▶ Difficultés à s'organiser

- ▶ Des orientations exprimées :
 - ▶ Améliorer la prise en charge des patients et sauvegarder du temps médical
 - ▶ Être attractif

- ▶ Les actions à poursuivre
 - ▶ Rencontre ville-hôpital et présentation d'un projet d'organisation (CC Haute-Combrailles) le 24 novembre prochain
 - ▶ Réflexion à envisager dans le cadre en faveur de la reconnaissance d'un pôle de santé

- ▶ Perspectives : Poursuivre l'animation au sein de ce groupe de travail pour fixer les bases de l'implication des professionnels de santé

- ☑ 3 réunions collectives organisées à Thiers
- ☑ Nombre de participants : 15 professionnels de santé de l'offre de soins de 1^{er} recours

- ☹ Faible mobilisation notamment des spécialistes

- ☑ Principaux éléments de diagnostic :
Un bassin de santé organisé autour de la médecine de ville et de l'hôpital mais avec de fortes préoccupations sur l'accueil de professionnels de santé de 1^{er} recours et de spécialistes



Présentation du Pôle de Santé de Haute-Combrailles

Contexte général

- ▶ Un territoire rural organisé autour de 2 bourgs principaux : Giat et Pontaumur
 - ▶ 17 communes
 - ▶ 6 000 habitants et une population vieillissante
 - ▶ 14 hab/km²
 - ▶ 70 km de Clermont-Ferrand

Projet politique

- ▶ Travail au sein du Pays pour la mise en place de maisons médicales sur chaque canton
- ▶ Accompagnement du Pays des Combrailles avec le cabinet Tamalou



Une prise de conscience partagée par les PS et les élus

Contexte médical

- ▶ 6 MG sur le territoire de la comCom et 1 MG sur une commune associée dont profil 50-65 ans (1 MG qui a eu un AVC et 1 qui n'est plus en activité)
- ▶ 12 IDE
- ▶ 3 pharmacies
- ▶ 1 kiné

- ▶ Pas d'hôpital de proximité (Riom, CHRU à 70 km)

- ▶ Un territoire qui n'était pas encore reconnu « déficitaire »

Organisation juridique

- ▶ Création d'une association qui regroupe 38 professionnels de santé

- ▶ Pilotage par la communauté de communes qui a pris la compétence « santé » en faveur du bâtiment



Composition et organisation

- ▶ 38 professionnels fédérés au sein d'une association

 Une maison de santé pluridisciplinaire à Giat (2 MG, 7 IDE, 3 dentistes, 3 kiné, 1 pharmacie (vitrine), EHPAD, et qui prévoit l'accueil de vacataire)

 Un regroupement de professionnels de santé au Montel de Gelat sous forme de SCM (1 MG, 4 IDE, pharmacie et EHPAD)

- ▶ Des professionnels de santé Pontaurmur (Cabinet kiné, cabinet infirmier et EPHAD)

 Qui travailleront en réseau



Objectifs et principes du Pôle de Santé de Haute-Combrailles

Objectifs du pôle santé

- ▶ Pérenniser et consolider l'offre de soins de proximité (continuité des soins, permanence des soins, qualité de l'accueil, prévention et promotion de la santé)
- ▶ Assurer les meilleurs conditions d'exercice (moyens communs, coordination, remplacement, ...)
- ▶ Prise en charge globale du patient en cabinet ou à domicile (ou en EHPAD) avec un objectif ciblé en faveur de la prise en charge de la personne âgée

Projet professionnel

- ▶ Pluridisciplinarité : réunion de coordination, protocole et délégation de tâches (contrôle de la glycémie, protocole d'urgence, ...)
- ▶ Partage des dossiers patients (DMP et logiciel commun)
- ▶ Formation continue par profession, pluridisciplinaire ou par groupes de pairs
- ▶ Formation initiale (lieu d'accueil des stagiaires)



La mise en œuvre

Calendrier

- ▶ Réflexion depuis 2007
- ▶ 2010 : Adhésion autour du projet des élus et 3 MG
- ▶ 2011 : Création de l'association
- ▶ 4 juillet 2012 : Signature de la convention de constitution du Pôle de Santé multi-disciplinaire et multi-site avec l'ARS

Coût financier

- ▶ Projet de réhabilitation et de restructuration sur 2 sites pour un montant de 1.3 millions d'euros, financé à hauteur de 70%



Conditions de réussite et difficultés

Les conditions de réussite

- ▶ Implication des professionnels de santé
- ▶ Mobilisation des élus
- ▶ Gestion du « temps » et aide à la décision
- ▶ Accompagnement technique
 - ▶ Coordinatrice Santé du Pays
 - ▶ Cabinet d'études dans le cadre de la mission d'accompagnement avec l'ARS
- ▶ Politique d'accueil des professionnels (loyer attractifs, autres services, cadre de vie, ...)
- ▶ Conception comme un service et non comme un investissement

Difficultés

- ▶ Méfiance des professionnels de santé auprès des élus
- ▶ Coût des structures bâtementaires et évaluation des loyers
- ▶ Liberté des professionnels de santé qui ne sont pas habitués à mutualiser



HAUTE COMBRAILLE ■ Les praticiens veulent, avec les élus et l'ARS, faciliter l'accès aux soins de 6.000 habitants

Le premier pôle de santé puydômois créé

Pour faire face à la désertification médicale et améliorer l'offre de soins en Haute Combraille, professionnels de santé, élus et ARS, viennent de constituer un pôle de santé regroupant trente-six praticiens.

Elsa Chamay

C'est le premier regroupement de ce type à voir le jour dans le département, un autre se préparant dans le secteur de La Bourboule. La convention créant le pôle de santé de Haute Combraille vient d'être signée entre l'Agence régionale de santé, la communauté de communes de Haute Combraille et l'association Avenir santé Combraille (*). À la satisfaction générale.

La communauté de communes finance deux réalisations à hauteur de 1,3 million d'euros : la réhabilitation d'un bâtiment à Glat et la construction



SIGNATURE. Elle s'est déroulée, hier, à la salle des fêtes de Pontaumur.

d'un autre au Montel-de-Gelat, afin d'héberger les cabinets où exerceront les 36 praticiens concernés : des généralistes, mais aussi des kinésithérapeutes, diététiciens, pharmaciens, psychologue, sages-femmes, podologues, chirurgiens-dentistes.

Ils devraient ouvrir d'ici la fin du premier semestre 2014, la pose de la première pierre étant prévue en décembre 2012.

**D'ici la fin
du premier
semestre 2014**

« Les 6.000 habitants de la communauté de communes, ainsi que ceux de Verneugheol et Herment, devraient se sentir moins isolés grâce à ce service de proximité et de qualité », souligne Jacques Fournet, le président de la com'com.

« Leur garantir une offre et une permanence de soins, c'est important », complète François Brunet, co-président de l'association Avenir santé Combraille. « La rencontre de la volonté des élus avec celle des professionnels de santé va tout à fait dans le sens de la volonté gouvernementale de mailler le territoire, ajoute François Dumuts, directeur général de l'ARS. L'enjeu, au-delà du soin, c'est la prévention et l'éducation thérapeutique ».

La création d'une Société Interprofessionnelle de soins ambulatoires, afin que les professionnels de santé puissent par la suite s'associer et investir dans des parts constitue une perspective à plus long terme. ■

(*) Les structures étant représentées par François Dumuts, directeur général ; Jacques Fournet, président et François Brunet, co-président. Sophie Vignerresse, futur médecin à Glat et vice-présidente du pôle de santé, a également paraphé le document.

Merci pour votre attention

Présentation réalisée par Mme Emilie Grille

Avec l'appui de Mr Senegas et Mme Barale

Pays Vallée de la Dore – 04 73 53 16 91

vallee-dore@orange.fr

- ▶ Pour tout renseignement concernant le Pôle de Santé Haute Combrailles
 - ▶ Didier Senegas Rouviere, Maire de Giat
 - ▶ Veronique Barale, Association Avenir Santé Combrailles

